

Formation en distanciel
« Violences éducatives ordinaires « Douces violences » et Malveillance : Lutter contre pour construire un accueil bienveillant et de qualité pour tous les enfants »

19h de formation

Organisme de formation

Association « Le Furet »
6 quai de Paris
67000 STRASBOURG
03 88 21 96 62

Association inscrite au Tribunal de Strasbourg sous le n° LXXVI n° 66
Enregistrée comme dispensateur de formations sous le numéro 42670278767 auprès de la Préfecture de la Région Alsace.
N° SIRET : 418 124 483 000 29

Public et Prérequis :

Professionnels de la petite enfance exerçant en EAJE, en périscolaire, à l'école maternelle et tout autre lieu accueillant du public de moins de 6 ans : groupe maximum de 8 personnes

Les stagiaires auront lu les différents documents adressés par l'intervenant.e avant le début de la formation.

Afin d'engager les participants dans le processus de formation, une « fiche de positionnement début de formation » en lien avec les objectifs de la formation, sera adressée individuellement en amont. Les stagiaires s'engagent au retour de cette fiche 48h avant le début de la formation.

L'accès pour toutes et tous à la formation :

Afin de rendre cette formation accessible à toutes et à tous, nous vous invitons à nous signaler toute situation de handicap vécue par un des participants à la formation ou autres besoins spécifiques dès que possible. Ensemble, nous chercherons des solutions. Nous pourrions prévenir l'intervenant.e afin d'adapter son action. Enfin, nous pourrions également adapter les contenus du dossier pédagogique remis et les outils de formations.

Intervenant.e(s):

Directrice Adjointe et Cheffe du service de formation de l'association Le Furet, chargée de mission petite enfance, chargée de mission parentalité et Laep.

Intervenante sur la question de la bienveillance. Collaboration avec Christine Schuhl.

Intervenante sur la question des accueillants en LAEP. Collaboration avec Isabelle Peronnet.

Intervenante sur la question de la gestion des conflits et l'écoute.

Educatrice de jeunes enfants, Ancienne directrice d'EAJE

Ancienne accueillante en LAEP, participant au réseau national des LAEP

Médiatrice familiale : spécialisée dans la gestion des conflits

Formée à l'approche en Communication non violente (CNV).

Durée et date(s) de la formation (en jour et heures) :

Test technique obligatoire : Jeudi 22 avril 13h

Ce test est obligatoire pour tous les participants.

Temps global de formation : 19h

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : 12 h
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : 7 h

Planification de la formation : dates et horaires

Lundi 26 avril 2021 :

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : de 9h à 12h soit 3h de formation
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : de 13h30 à 15h30 soit 2h de formation

Mardi 27 avril 2021 :

Le Furet 6 quai de Paris 67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 21 96 62 ; E-Mail : formation@lefuret.org ; www.lefuret.org
Enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 42670278767
N° Siret : 418 124 483 000 29

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : de 9h à 12h soit 3h de formation
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : de 13h30 à 15h30 soit 2h de formation

Jeudi 29 avril 2021 :

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : de 9h à 12h soit 3h de formation
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : de 13h30 à 15h soit 1h30 de formation

Vendredi 30 avril 2021 :

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : de 13h à 16h soit 3h de formation
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : de 16h à 17h30 soit 1h30 de formation

Retours à l'intervenante

Après chaque temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante, un document devra être adressé à l'intervenante.

Lieu et organisation technique de la formation :

Classe virtuelle / Lien communiqué avant la formation

Un ordinateur par personne est requis pour cette formation avec une connexion internet stable et de bonne qualité.

Les stagiaires seront invités à participer à un **test obligatoire** avant la mise en route de la formation.

Un assistant technique assurera un accompagnement de tous les stagiaires durant la formation afin de répondre aux problématiques rencontrés et ne pas perturber l'ensemble du groupe.

Un numéro d'urgence sera communiqué aux stagiaires pour cet accompagnement.

Evaluation :

Afin d'engager les participants dans le processus de formation, une « fiche de positionnement début de formation » en lien avec les objectifs de la formation, leur sera adressée individuellement en amont.

A l'issue de la formation, l'intervenant.e utilisera des fiches d'évaluations remises ensuite à l'association le Furet pour analyse.

- Un bilan à « chaud par les stagiaires » sera fait à l'oral.
- Une « fiche d'évaluation de la formation et de l'intervenant.e par le stagiaire »
- Une « fiche d'évaluation de la formation et du groupe par l'intervenant.e »
- Une fiche de « positionnement fin de formation » en lien avec les objectifs de la formation par les stagiaires.

Dans un deuxième temps, un mois après la formation, une fiche d'évaluation de formation (N+1 mois) sera adressée aux stagiaires.

Les documents de formation, convention ainsi que fiche de présence seront mis en œuvre par l'organisme de formation.

Conditions spécifiques

En cas de situations d'urgences (maladie de l'intervenant.e, état sanitaire français en question...), d'horaires incompatibles avec les transports en commun ou de grève des services :

Des solutions seront proposées afin de satisfaire les demandeurs tout en respectant nos intervenants et leurs conditions de travail.

En cas de difficultés liés aux transports en commun (horaires inadaptés, mouvements de grève, pandémie...) le choix d'un autre mode de transport (avion, voiture, covoiturage...) peut engendrer des frais supplémentaires à prendre en charge par l'organisme demandeur. Le choix d'un trajet en voiture ne peut être imposé à nos intervenants non-salariés du Furet.

La situation sanitaire peut provoquer des perturbations sur tout le pays ainsi que sur les transports en commun. Les décisions gouvernementales peuvent générer des modifications de dernières minutes engendrant la réévaluation de ce contrat voire l'annulation.

Attention Situation COVID : Les conditions sanitaires doivent être organisées et mises en place par le demandeur : salle adaptée, distanciation physique respectée, port du masque, mise à disposition de gel hydroalcoolique

Programme de formation en Distanciel « Violences éducatives ordinaires « Douces violences » et Malveillance : Lutter contre pour construire un accueil bienveillant et de qualité pour tous les enfants »

1/ Contexte

« Douces violences » « violences éducatives ordinaires » : Ces Oxymores vous questionnent ? Vous dérangent ?

La Loi n° 2019-721 du 10 juillet 2019 relative à l'interdiction des **violences éducatives ordinaires** vient poser un interdit.

Si cette loi évoque les comportements de ceux qui sont titulaires de l'autorité parentale, elle n'écarte pas les pratiques professionnelles pour autant !

Les pratiques éducatives violentes et malveillantes ont **un réel impact sur le développement affectif** de l'enfant et sur sa construction identitaire et son estime de soi.

Les **questionner, les définir et les comprendre pour lutter** contre, devient indispensable.

Dans une société où le « faire » a une grande place, la question des « violences » nous encourage à nous questionner en tant que professionnel sur notre « savoir être » !

Il s'agirait d'accueillir en toute conscience l'enfant et ses parents sans différence et dans la bienveillance. Comment s'ouvrir à l'autre sans jugement, comment respecter les parcours de chacun pour soutenir le lien parent-enfant en proposant un accueil basé sur l'écoute des uns et des autres pour accompagner la parentalité naissante ?

Voilà l'invitation que lance cette formation qui vous propose d'« être » dans la relation !

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s des établissements d'accueil du jeune enfant, des écoles maternelles et primaires, des accueils périscolaires et de loisirs.

Questionner vos pratiques professionnel.le.s vous permet de construire, au sein de votre équipe un accueil de qualité pour des adultes en devenir !

Personnes concernées : Groupe maximum de 8 personnes

Cette formation s'adresse

- Aux professionnel-le-s de la petite enfance (EJE, Puéricultrice, assistante maternelle, auxiliaire puériculture, cap petite enfance....)
- Aux professeurs des écoles en maternelle
- Aux animateurs de centre de loisirs et du périscolaire

Lors de l'accord, une liste précise des participants sera adressée à l'organisme de formation. Les noms, prénoms et adresse mail personnel des participants ainsi que leur profession et diplôme de base seront stipulés mis en lien avec le nom et l'adresse de l'établissement prenant en charge les frais de formation.

Prérequis

Les stagiaires auront lu les différents documents adressés par l'intervenant.e avant le début de la formation.

Aucun prérequis n'est demandé pour cette formation.

Objectifs

- Définir et identifier les « violences éducatives ordinaires » dans sa pratique professionnelle
- Mettre en œuvre une posture professionnelle dans le respect de l'enfant et de son parent qui favorise l'accompagnement à la parentalité en développant une écoute active.
- Proposer un accueil de qualité respectueux de tous en collaboration avec l'équipe pour lutter contre les violences éducatives ordinaires

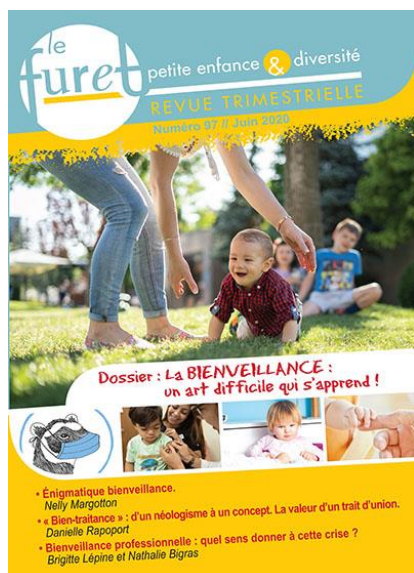
Contenus

- Apports théoriques et définition de la violence : ses causes, ses diverses formes, son impact sur le développement de l'enfant et sur l'estime de soi.
- Apports théoriques sur les besoins physiologiques et psychoaffectif de l'enfant
- L'analyse et observation des violences ordinaires dans le quotidien institutionnel
- Questionnement autour de la coéducation et du soutien à la parentalité
- Apports théoriques pour permettre à l'adulte de créer un cadre épanouissant en abordant la notion d'autorité juste : celle qui rassure, structure et donne des repères constructifs.
- Apports théoriques sur l'écoute active de l'enfant et de son parent pour favoriser l'expression des besoins
- Mise en lien de la gestion des conflits entre les enfants et avec les adultes : notion du cadre de repère, d'autorité et d'autoritarisme.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Formation interactive avec expérimentations et travaux en sous-groupes, jeux de rôles
- Supports de formation : power point, films, bandes dessinées, photos
- Etude de situations apportées par l'intervenant.e ou les participants
- Apport d'un dossier pédagogique dématérialisé à l'ensemble des stagiaires. Ce dossier sera complété selon les besoins identifiés durant la formation.

Complément de dossier : une revue Le Furet sur le thème de la formation viendra compléter le dossier pédagogique afin d'ouvrir le sujet et encourager à l'approfondissement et à la mise en œuvre.



Comment faire pour ne pas tomber dans les pièges d'une bienveillance « naturelle » qui, au prétexte du « bien » de l'enfant, le nie dans son être-même pour mieux asseoir notre pouvoir... ? La bienveillance, c'est la disposition favorable envers quelqu'un, mais c'est aussi « veiller », s'interroger en équipe et progresser vers le « professionnalisme ».